

Projet de rénovation urbaine dite « Quartier du Centre-ville » à CHATELET

Brève description du projet

<u>Projet</u> :	Requalifier l'espace, préserver le patrimoine remarquable, la perception positive du quartier, le développement d'activités et d'emplois par une nouvelle dynamique locale.
<u>Localisation</u> :	Centre-ville de Châtelet
<u>Demandeur</u> :	Châtelet
<u>Auteur de projet</u> :	Plate-forme d'architecture et urbanisme

Contexte de l'avis

<u>Date de réception du dossier</u> :	30 août 2017
<u>Référence légale</u> :	article 4 de l'Arrêté du Gouvernement wallon du 28 février 2013
<u>Portée de l'avis</u> :	Projet de rénovation urbaine

AVIS**La CRAT émet un avis favorable sur le périmètre et le projet d'opération de rénovation urbaine dite « Quartier du Centre-ville » à CHATELET.**

Ce projet vise à renforcer l'attractivité du centre notamment par la redynamisation du logement et du commerce, par la préservation et la valorisation des caractéristiques culturelles et architecturales et par l'amélioration des espaces publics en favorisant la mixité sociale. Il vise également à recréer un lien de qualité avec la Sambre, à rendre une identité sambrienne au centre et à créer un paysage urbain de qualité.

La CRAT estime que le périmètre défini, ciblé sur le centre urbain de Chatelet, est pertinent, cohérent et traduit bien l'approche globale envisagée par l'opération de rénovation urbaine.

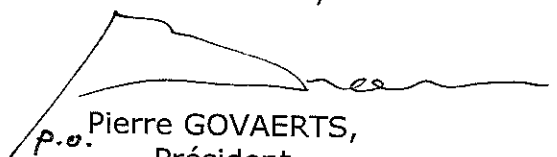
Concernant le dossier de rénovation urbaine, la CRAT considère que celui-ci est de bonne qualité. Elle regrette toutefois que le dossier donne peu d'informations sur les liens qui peuvent exister avec les quartiers et les éléments structurants environnants.

Au niveau des fiches-projets, la CRAT estime enfin que les projets repris dans les fiches-projets sont cohérents et ont été réfléchis afin d'être adaptés à l'échelle du périmètre.

La CRAT émet enfin les différentes suggestions suivantes qui s'inscrivent dans les objectifs poursuivis par le projet de rénovation urbaine:

- Mener une réflexion plus approfondie sur la requalification commerciale de son hypercentre en prenant notamment en compte l'influence des développements commerciaux environnants et les habitudes commerciales actuelles;
- Prévoir des aménagements complémentaires à ceux prévus dans le dossier afin de renforcer les liens entre le centre et les bords de Sambre. La CRAT suggère également de prévoir des aménagements au niveau de la coulée verte qui permettent d'évoquer symboliquement que le site a été occupé par l'ancien lit de la Sambre (ex: plans d'eau);
- Elaborer un schéma directeur détaillé qui permettrait à la commune de se fixer des options d'aménagement qui répondront aux objectifs fixés dans le projet de rénovation urbaine. Ce schéma pourrait notamment fixer des options visant à recréer des liens entre quartiers et à les restructurer ou des intentions d'aménagement pour la grande parcelle privée située entre le boulevard périphérique et les rues du déversoir et Eudore Pirmez;
- Envisager l'implantation de services administratifs dans le quartier visé afin d'améliorer son attractivité.

Pour la CRAT,



P. G.
Pierre GOVAERTS,
Président